



n° 60601-11 /2020/GRH/DT/JN  
Koné, le 27 juillet 2020

## COMMUNIQUE

La DEFIJ (Direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la Jeunesse) informe les parents d'élèves des écoles publiques primaires et maternelles de la province Nord que, la campagne officielle d'inscription en école primaire **2021** s'étendra du **1<sup>er</sup> aout 2020 au 31 août 2020**.

Le Directeur Adjoint de l'enseignement insiste sur l'importance de respecter ce délai afin de préparer au mieux la rentrée.

Les demandes d'inscription se feront dans les écoles auprès des directeurs.

Les heures d'accueil pour les inscriptions seront communiquées aux parents par les directeurs d'école par voie d'affichage et/ou via les cahiers de liaison.

Pour les nouvelles inscriptions il est demandé aux parents de fournir :

- un certificat médical de première admission scolaire ;
- une attestation de résidence de l'enfant ;
- une fiche d'état civil ou copie du livret de famille ;
- une copie des couvertures sociales (à jour) ;
- le livret scolaire de l'élève ;
- un certificat de radiation.

**Concernant la commune de Koné**, les inscriptions scolaires se feront à l'annexe de la mairie villa SAP (à côté de la salle Au Pitirî).

Au-delà du **31** aout 2020, les directeurs d'écoles ne prendront plus d'inscription.

La DEFIJ informe les parents que les secteurs de scolarisation communaux doivent être impérativement respectés.

Directeur de l'Enseignement,  
de la Formation,  
de l'Insertion et de la Jeunesse

Thierry DOMBROWSKY

Nombre de passage : midi et soir, 3 fois par semaine à compter du 1<sup>er</sup> aout 2020 au 31 aout 2020  
(RRB et Radio DJIIDO)